

« jusqu'au sommet, refusent de discuter de ces problèmes », — écrit Karoly Kiraly dans sa lettre ouverte affirmant en même temps ses convictions marxistes.

Au moment même où l'opinion publique, le parti et le gouvernement de Hongrie attendent des éclaircissements du côté roumain, le parti roumain garde le silence et célèbre le culte de la personnalité de Nicolas Ceausescu, président de l'État et secrétaire général du Parti communiste roumain. En janvier 1978, à l'occasion du soixantième anniversaire du leader, ce culte a pris un ampleur sans précédent. Le 21 janvier, quatre pages sur six de la revue

Scientia lui ont été consacrées. Elles reproduisent des témoignages envers « le fils le plus aimé du peuple ». Un fonctionnaire exprime sa joie « d'être le contemporain » de celui qui est célébré par un poète de l'époque stalinienne tiré de l'obscurité comme « la passion et le bouclier de notre terre ». Suite à des grèves des mineurs de l'été dernier, dont une partie importante se recrute parmi les Hongrois minoritaires, il est devenu le « mineur d'honneur » du pays.

Quand le camarade Ceausescu deviendra-t-il un « minoritaire d'honneur » au nom de l'internationalisme socialiste ?

L'interdiction absolue des essais atomiques

Par Ashok Kapur

A l'examen des négociations menées depuis 1977 sur l'interdiction absolue des essais nucléaires (IAE), on constate combien la diplomatie internationale du désarmement est chancelante et combien elle porte davantage sur la politique nationale que sur le désarmement planétaire. L'interdiction absolue des essais nucléaires figure à l'ordre du jour depuis l'acceptation du Traité de 1963 sur la cessation partielle des essais nucléaires. Même si la France, tout comme la Chine, ne souscrit toujours pas à l'interdiction, elle s'est jointe au débat sur la non-prolifération en adhérant au Groupe des fournisseurs nucléaires de Londres en 1975 et en participant à la session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement en 1978. Si la Chine s'est verbalement opposée aux politiques des superpuissances lors de cette session, elle a néanmoins joué un rôle constructif en ne rompant pas le consensus sur le document final de la session. En le signant, la Chine, à l'instar d'autres États dotés de l'arme nucléaire, s'est prononcée officiellement en faveur du désarmement nucléaire comme but ultime. Malgré cela, la négociation de l'IAE se déroule à un moment où la détente entre les superpuissances connaît des difficultés et où les artisans de la politique étrangère des États-Unis ne s'entendent pas sur l'avenir des relations sino-américaines et soviéto-américaines.

Dans une perspective historique, deux facteurs ont amené les négociations sur l'IAE où elles en sont actuellement. Les

pressions du Tiers monde contre la course aux armements des superpuissances vont s'intensifiant et, même si les déclarations des Nations Unies ne se traduisent pas en actes et confinent au rituel, les pressions du Brésil, de l'Argentine et de l'Inde commencent à peser lourd dans la balance. A la session extraordinaire des Nations Unies sur le désarmement en 1978, le Brésil s'est efforcé en vain d'éliminer toute référence au Traité de non-prolifération et il est permis d'avancer qu'il serait difficile aujourd'hui d'amener le Tiers monde à accepter le Traité de non-prolifération (TNP). La véritable source de pression réside dans la possibilité d'accès du Tiers monde aux options nucléaires. Le plaidoyer qu'il adresse aux États nucléaires en faveur du désarmement constitue une menace à la hiérarchie actuelle car tout désarmement peut modifier les rapports de force à l'échelle planétaire et favoriser l'ascension de certaines puissances militaires régionales. Cet appel aux superpuissances pour qu'elles stoppent la course aux armements

M. Kapur est professeur de science politique à l'Université de Waterloo. Cet article est fondé sur les recherches qu'il a effectuées pendant son année sabbatique en 1977-1978. Il publiera sous peu International Nuclear Proliferation: Multilateral Diplomacy and Regional Aspects. L'article ci-contre n'engage que l'auteur.